

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS
URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)**

**8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du Mardi 19 mai 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi dix-neuf mai à quatorze heures et trente minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Loïc LALYS, s'est réuni, à Salle Les Ambassadeurs, Pépinière du Parc Gouraud, allée des Nobel, 02200 Soissons, pour sa séance.

Date de la convocation :

12 mai 2026

| NOMBRE DE MEMBRES | | | |
|---------------------|------------------|-----------------|-------------------------------------|
| Membres en exercice | Membres présents | Pouvoirs donnés | Qui ont pris part à la délibération |
| 26 | 22 | 1 | 23 |

Sous la Présidence de M. Loïc LALYS, président du SITUS

Présents : Mme BERGE Séverine, Mme Sylvie COUPEY, Mme DECARNELLE Aurélie, Mme DIDIER Christelle, Mme FERTON-HERPE Thérèse, Mme FRUMIN Marjorie, Mme VOYEUX Eliane, M. BOURGEOIS Guillaume, M. CAVENNES Thomas, M. CHAUVIN Bruno, M. COUVREUX Claude, M. DESUMEUR Alex, M. DOLHEM Loïc, M. DUFOUR Patrick, M. FAUCON Emilien, M. GRANDO Anthony, M. LALYS Loïc, M. LEVEBVRE Anthony, M. MENNESSON Jean-Marc, M. PHILIPON Vincent, M. RAULT Pascal, M. SERUZIER Bernard.

Présents non-votants : Mme BONVARLET Brigitte, Mme FONTAINE Ingrid, Mme LALUC Sylvie, M. COUDERT Sylvain.

Pouvoir : M. FRANCOIS Ludovic donne pouvoir à M. FAUCON Emilien

Secrétaire de séance : Mme FERTON-HERPE Thérèse

Ont assisté :

Personnel du SITUS : Mme HALLEZ-DUBOIS Laurène, Mme LE FAUCHEUR Carole, Mme ZINE EL ABIDINE Aziza

Les absents sont excusés : Mme DUVAL Hélène, Mme REVERDY Emeline, Mme RIVARD Emilie, M. MADIOT Claude, M. ROUTIER Thierry, M. PONTHEUX Sébastien

| | |
|--|----------------|
| Election des trois Vice-Présidents du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais (SITUS) | Rapport |
| | N°3 |

Conformément aux statuts du Syndicat (notamment à l'article 9 des statuts), il est procédé à l'élection des trois Vice-Présidents du SITUS, sous la présidence de M. LALYS Loïc.

L'élection des trois Vice-Présidents se fait au scrutin uninominal à trois tours.

Election du premier Vice-Président :

Il est fait appel à candidature.

La candidature de Monsieur FAUCON Emilien est proposée. Le vote se fait à bulletin secret et il suit l'appel du nom de chaque délégué. Le Président annonce le résultat.

| | |
|---|----|
| Nombre de votants : | 23 |
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 23 |
| A déduire les bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante : | 1 |
| Nombre de suffrages exprimés : | 22 |
| Majorité absolue : | 12 |
| A obtenu : M. FAUCON Emilien..... | 22 |

| |
|---------------------|
| DELIBERATION |
|---------------------|

Monsieur FAUCON Emilien, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé **premier Vice-Président** du SITUS et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Et ont signé au registre les membres présents.

Election du deuxième Vice-Président :

Il est fait appel à candidature.

La candidature de Monsieur PHILIPON Vincent est proposée. Le vote se fait à bulletin secret et il suit l'appel du nom de chaque délégué. Le Président annonce le résultat.

| | |
|--|----|
| Nombre de votants : | 23 |
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 23 |
| A déduire les bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante: | 1 |
| Nombre de suffrages exprimés : | 22 |
| Majorité absolue : | 12 |
| A obtenu : Monsieur PHILIPON Vincent | 22 |

DELIBERATION

Monsieur Vincent PHILIPON, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé **deuxième Vice-Président** du SITUS et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Et ont signé au registre les membres présents.

Election du troisième Vice-Président :

Il est fait appel à candidature.

La candidature de Mme BERGE Séverine est proposée. Le vote se fait à bulletin secret et il suit l'appel du nom de chaque délégué. Le Président annonce le résultat.

| | |
|---|----|
| Nombre de votants : | 23 |
| Nombre de bulletins trouvé dans l'urne : | 23 |
| A déduire les bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante : | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés : | 23 |
| Majorité absolue : | 12 |
| A obtenu : Mme BERGE Severine..... | 23 |

DELIBERATION

Madame BERGE Séverine, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamée **troisième Vice-Présidente** du SITUS et est immédiatement installée dans ses fonctions.

Et ont signé au registre les membres présents.

Affiché, le 21 mai 2026
Pour extrait conforme,

